

28e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Jeudi 26 septembre 2019 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 24^e séance du Conseil général du 10 avril 2019.
2. Election d'un représentant du PLR à la Commission de l'action sociale, en remplacement de M. Sven Deschenaux, démissionnaire (report de la séance du 2 juillet 2019).
3. Election d'un membre du PLR à la Commission temporaire de planification territoriale, en remplacement de M. Sven Deschenaux, démissionnaire (report de la séance du 2 juillet 2019).
4. Rapport du Conseil communal relatif à la réponse à deux motions et un postulat sur l'aménagement des places et parcs publics (DSEPE).
5. Motion des groupes POP, PS et Les Verts intitulée "Guinguette éphémère", déposée lors de la séance du 10 avril 2019 et non développée (*texte suit*) (report de la séance du 2 juillet 2019).
6. Motion populaire communale "Agissez pour l'économie locale et la surconsommation!" (*texte suit*) (report de la séance du 27 août 2019).

7. Interpellation du PLR demandant l'étude d'une intensification de nos relations entre La Chaux-de-Fonds et Winterthur, déposée lors de la séance du 27 août 2019 et non développée (*texte suit*).

Monique Gagnebin
présidente du Conseil général

Motion des groupes POP, PS et Les Verts

"Guinguette éphémère"

Cette motion fait suite au rapport sur "les camions de restauration" acceptée lors du Conseil général du 7 mars 2019.

Le traitement de la motion avait suscité une certaine déception quant au décalage entre l'image que les motionnaires se faisaient de leur motion et le traitement de celle-ci par les services de la Commune.

La Chaux-de-Fonds manque d'un espace de vie centrale et extérieur lors des beaux jours. Un espace où les travailleurs, touristes, étudiants, retraités, enfants, ... pourraient venir s'installer la journée. Cet espace s'articulerait autour d'une guinguette éphémère mettant à disposition des boissons et de la nourriture mais aussi un espace de détente avec un mobilier urbain confortable, une terrasse et ses chaises longues. Les employés de la guinguette pourraient également mettre à disposition du matériel de jeu, des boules de pétanque, des raquettes de badminton, un frisbee, etc...

Nous n'inventons rien en rédigeant cette motion et nous pensons qu'il serait bien de s'inspirer de ce qui se fait à la place de la Caserne de Bâle, à la "Barje" de Genève, à La Guinguette du Parc de Forest à Bruxelles, à la Roulotte de Nyon ou encore au "BAR" à Bienne.

Nous pensons que l'espace en Ville de La Chaux-de-Fonds se prêtant le mieux à ce concept est le parc des musées.

De plus, ce lieu public géré par la Ville pourrait être un lieu de réinsertion pour les personnes à l'aide sociale.

Ainsi, nous demandons par cette motion, que le Conseil communal mette en place une guinguette éphémère et son infrastructure sur la période estivale dans le parc des musées. Nous demandons également que le Conseil communal intègre des personnes à l'aide sociale dans ce projet.

Pour le Groupe POP

Nathan Erard

Francis Bärtschi

Pour le groupe PS

Patrick Jobin

Pour le groupe des Verts

Sven Erard

Motion populaire communale "Agissez pour l'économie locale et la surconsommation!"

Face à la menace d'effondrement sociétal et environnemental, nous, citoyennes et citoyens soussigné-e-s, demandons au Conseil général d'enjoindre le Conseil communal de lui proposer un ensemble de mesures drastiques visant à stopper l'affichage publicitaire (et non l'affichage à des fins culturelles ou politiques) sur l'ensemble du territoire de la Commune de La Chaux-de-Fonds.

Motivation :

L'affichage publicitaire est omniprésent dans nos communes. Il conditionne les citoyen-ne-s à acheter des produits souvent nocifs pour l'environnement et le climat. Les publicités de marques de voitures, affirmant que leur nouveau modèle est le "futur" alors même que notre monde est sur le point de s'effondrer du fait de l'émission de gaz à effet de serre, ne peuvent plus être tolérées. Qui plus est, les publicités commerciales sont antisociales et discriminatoires. Elles proposent des produits que bien des citoyen-ne-s ne sont pas en mesure de s'acheter tout en imposant une norme sexiste, spéciste, voire raciste. Ceci est oppressant et rabaissant. Finalement, la grande partie de l'affichage publicitaire se fait pour les multinationales, aux dépens de l'économie locale. Afin d'améliorer les conditions de vie de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, qu'elles ou ils soient consommateurs ou entrepreneurs, il est donc nécessaire de stopper ce fléau et de rendre l'espace public à la population. A Genève, par exemple, l'affichage publicitaire a cessé durant une brève période suite à une rupture de contrat. L'activité créative qui en a découlé sur les espaces laissés blancs doit être jugée comme une source d'inspiration qui permet de donner corps à une ville ou un village et de renforcer le lien social, fondement de notre Commune. Libérer ces espaces permettrait aussi l'affichage à des fins non commerciales, à savoir culturelles ou politiques, tout en assurant une meilleure représentation de tous les partis politiques, indépendamment de leurs moyens financiers, et assurant ainsi plus de démocratie.

Premier signataire
Lara Zender

Interpellation demandant l'étude d'une intensification de nos relations entre La Chaux-de-Fonds et Winterthur

Madame la présidente, chers collègues,

Peut-être serez-vous surpris par mon interpellation, mais pour la Chaux-de-Fonds, qui se cherche un second souffle, Winterthur nous semble être l'exemple à suivre, tant cette ville a su rebondir après avoir connu un important crash industriel. Oui, Winterthur a aussi connu son Tsunami industriel perdant des dizaines de milliers d'emplois et se retrouvant avec d'immenses friches industrielles.

Bien sûr, Winterthur profite de la proximité de Zurich, mais aujourd'hui Winterthur a su rebondir. Elle est une ville de 115'000 habitants en pleine croissance (env. 1200 h. de plus chaque année).

Ses immenses friches constituent un vaste chantier où se côtoient des réhabilitations de halles industrielles à vocation culturelles qui témoignent du passé, construction de logements et de bureaux qui témoignent de la dynamique retrouvée de cette ville, par ailleurs très verdoyante.

Nous entretenons au travers d'une fondation d'anciennes relations avec Winterthur. Les échanges ont été très denses au départ (trains spéciaux de et vers Winterthur, présence de policiers de Winterthur à la braderie, rencontre des exécutifs) puis petit à petit presque plus rien jusqu'à cette année où une trentaine de ressortissants de chacune des villes ont fait le déplacement de Winterthur ou La Chaux-de-Fonds.

L'exécutif de notre Ville se bat pour redonner une nouvelle dynamique à notre Ville et notamment pour abolir les aprioris négatifs qui en ternissent l'image, pour casser la spirale liée à la perte d'habitants et en attirer de nouveaux, or Winterthur est une ville gagnante, un exemple à suivre ! En intensifiant les liens déjà existants, peut-être pourrait-elle contribuer à notre redressement et pourquoi pas nous ouvrir l'accès à des investisseurs en quête de diversification. Elle pourrait aussi devenir notre ville relai dans la région la plus prospère de Suisse.

C'est pourquoi nous demandons au conseil communal d'étudier une intensification de nos liens avec Winterthur.

Pour le PLR

Daniel Surdez, Claude-André Moser, Alain Vaucher, Christophe Ummel, Nicole Bosshart, Sarah Curty